



## Mon cousin contacte la banque de mon père (en ehpad)

-----  
Par keska

Bonjour,

La banque de mon père nous a appris que Mon cousin ainsi que sa mère l'ont contactée à plusieurs reprises.

Actuellement c'est ma s?ur qui est mandatée par mon père pour gérer l'administratif de mon père actuellement en ehpad.(ce qui nous va très bien)

J'ai envoyé un mail à ces personnes pour leur dire que nous actions leurs démarches auprès de la banque.

Voici la réponse de mon cousin :

"  
ton père, que j'ai régulièrement au téléphone, m'a demandé d'organiser un rendez vous téléphonique avec son agence bancaire

"acter" étant un terme juridique, il vous est loisible dans la même perspective de vérifier si juridiquement vous pouvez intenter une action contre moi, RXXXXX, au motif que j'appelle votre père et lui rend service lorsqu'il me le demande."

Je précise que ce cousin ne s'était jamais occupé de mon père ( ni téléphone, ni mails, ni visites) avant qu'il n'entre en EHPAD. Et que mon père n'est pour le moment pas sous tutelle, curatelle etc ....

Qu'en pensez-vous?

Merci d'avance pour votre réponse

-----  
Par ESP

Bonjour

Personnellement, je pense qu'une curatelle simple serait un minimum, mais peut-être bienvenue si votre père a tendance à se laisser influencer..